

Barème cotisations 2022

Le conseil d'administration du 27 mars 2021 a validé le barème suivant

- Tarif élève : 19 €
- Plein tarif diplômé : 88 €
- Tarif réduit diplômé (3 premières années, en recherche d'emploi, conjoint diplômé / pour l'année 2022 seront concernées les promos 2021-2020-2019) : 44 €
- Création d'un barème spécifique sous forme d'un pack adhésion de 3 ans :
 - Pour les diplômés : 240 euros pour 3 ans
 - pour les jeunes diplômés (3 premières années / pour l'année 2022 seront concernées les promos 2021-2020-2019) : 120 euros pour 3 ans

NB : le barème principal est identique depuis une dizaine d'année